



## Assemblée générale

Mercredi 25 avril 2018 à 18h30

Projet de PV

Présent.e.s : Sarah Borgeaud, Maelenn Häring, Josette Larderaz, Werner Marti, Jesus Lamas, Sylvie Cordonnier, Caroline Dommen, Isabelle Plan, Linda Marchesi, Agnès Bolle, Moez Maamer, Cyrille Cordonier, Alexis Pochelon, Grégoire Carasso, Florance Plojoux.

Excusé.e.s : Sarah Boxler, Alessandra Guerini, Nicolas Künzler, Krista Kaufmann, Sabine Nagl, Thierry Pellet, Denis Schneuwly.

1. Adoption de l'Ordre du jour  
L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de mai 2017  
Le procès-verbal est adopté.

3. Rapport des activités aux Jardins et autour des Jardins pour l'année 2017  
Isabelle présente le rapport de l'année 2017. Outre les grands moments de l'année (inauguration grainothèque, cours aux Jardins, engouement pour le compost), on a pu constater que le nombre de membres a augmenté, tandis que les « forces vives », de présences actives aux Jardins, ont diminué. Un sondage a donc été effectué auprès des membres début 2018, pour déterminer quelles sont les envies et disponibilités actuelles des membres. Les résultats du sondage sont disponibles à <https://lesjardinsdesdelices.com/2018/04/23/motivations-des-jardinier-e-s-urbain-e-s/>

4. Comptes 2017 : rapport de la trésorière et de la vérificatrice des comptes  
Sarah Borgeaud présente les comptes de l'année 2017. Ils sont séparés en deux projets : Grainothèque et Jardins des Délices. La vérificatrice recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes. Les comptes sont acceptés. On remercie chaleureusement Sarah pour son travail de trésorière ces dernières années.

## 5. Décharge au comité

L'AG donne décharge au Comité.

## 6. Election du Comité 2018

Sarah démissionne du Comité, mais reste membre de l'association. L'Assemblée la remercie et salue son implication depuis le début de l'Association, en particulier son investissement comme trésorière. Moez démissionne du Comité car il quittera probablement Genève en juillet. Il reste aussi toutefois membre de l'association. Josette, Cyrille, Sylvie, Caroline et Isabelle se présentent pour être membres du Comité, et sont élus à l'unanimité. Cyrille Cordonnier et Sylvie Monnerat sont élus trésoriers.

Puisque Magali Feller a quitté Genève, et que Sarah Borgeaud démissionne comme trésorière, l'Assemblée désigne Cyrille Cordonnier et Sylvie Monnerat comme ayant la signature sur le compte en Banque de l'association les Jardins des Délices. Ils remplacent ainsi Magali Feller et Sarah Borgeaud.

## 7. Election du / de la vérificatrice aux comptes pour l'année 2018

Grégoire Carasso se présente, et est élu vérificateur des comptes pour l'année 2018.

## 8. Fixation de la cotisation

Il est décidé de maintenir la cotisation à 10.- par personne, et à 5.- pour les bas revenus.

## 9. Révision de la Charte

Caroline et Isabelle présentent les propositions de révision de la Charte de l'Association. Le but de cette révision est de mettre l'accent sur le fait qu'on attend une implication des membres, et que chacun se donne les moyens d'être acteur aux Jardins (on n'est pas une association avec des animateurs proposant des activités pour des gens qui attendent qu'on leur dise quoi faire). Les révisions proposées sont acceptées.

## 10. Divers

- Une association installe des ruches sur la maison de quartier de Saint Jean. Comme nous sommes à 500 m à vol d'abeilles elles viendront probablement butiner nos jardins. Tanguy Coustaline (qui installe les ruches) nous propose un pot de miel en fin d'année si nous plantons des fleurs mellifères aux Jardins. Comme nous avons de toutes façons des plantes mellifères nous acceptons avec plaisir.
- Il serait utile d'avoir un plan de la parcelle entière sur laquelle sont situés nos jardins, pour indiquer l'emplacement de différentes plantes (petits fruits tout le long de la

barrière côté Clos Voltaire par exemple) et aménagements pour la faune (maison à hérissons par exemple). Comme le rôle de ces aménagements ou leur emplacement ne sont pas forcément évidentes, le plan de la parcelle pourrait fournir une précieuse information à propos des Jardins. Lors de la discussion sur ce point il émerge la nécessité de distinguer un plan des plantations (qui peuvent changer chaque année ou même dans le courant d'une même année) d'un plan des aménagements sur la parcelle. Dans l'ensemble les avis sont favorables à avoir un grand plan présentant la parcelle. Il est décidé de demander un devis (en priorité à Felix Brussow, architecte paysagiste qui a dessiné le plan des parcelles autour du cerisier) et de prendre une décision ensuite.

- Quant au plan des plantations (à l'intérieur du couvercle du coffre), il est essentiel de le maintenir à jour. Chaque membre doit indiquer ce qu'il a planté, quand et où.
- Suite à la visite de Karch-Ge (Association pour l'étude et la protection et les amphibiens et reptiles) sur la parcelle en février, nous avons ajouté quelques aménagements et devons encore créer une sortie de l'étang (rampe en bois ou tas de pierres). Caroline reprendra contact avec Karch pour voir si on peut espérer avoir des tritons cette année.
- Nous décidons d'organiser un atelier compost avec Proxicompost le 19 mai. Caroline l'annoncera auprès des membres et partenaires.
- Cyrille endosse le rôle de Monsieur Compost aux Jardins. Agnès se propose pour être Madame Purin (elle prendra la responsabilité de préparer des purins d'orties, de consoude et autres produits naturels pour les Jardins). On invite d'autres membres à se porter volontaires pour être responsable d'une parcelle ou d'un aspect des jardins (petits fruits, aménagements biodiversité, bacs vers l'entrée, autres....)
- On discute de l'idée d'engager un.e horticulteur/animateur pour les Jardins. L'idée serait que cette personne serait engagée pour un 5% sur l'année, pour un an. Son rôle serait de viser à ce que les nouveaux membres de l'association deviennent rapidement « autonomes » aux jardins. En effet, les membres de l'association qui sont le plus actif aux Jardins sont parfois fatigués de devoir faire « animateur » pour des personnes qui, malgré le fait qu'elles viennent régulièrement, ont tendance à attendre qu'on leur dise quoi faire plutôt que de prendre des initiatives. L'animateur/animateur serait aussi chargé.e de préparer des « fiches » de choses à faire aux jardins mois-par-mois, de façon à ce qu'une personne qui vient aux jardins seule ait des idées de ce qu'elle peut y faire. Ces fiches, préparées une fois, seraient aussi utiles pour les années suivantes et

pour d'autres potagers urbains. Enfin, l'horticulteur/animateur serait disponible pour répondre à des questions ponctuelles par rapport au jardinage aux Délices. Le montant nécessaire pour créer ce rôle serait d'environ 10.000 CHF par année, montant à demander à des bailleurs de fonds. Une discussion nourrie s'ensuit sur comment mieux faciliter la transmission d'informations et la communication entre les membres, enfin que chacun.e se sente légitimé à intervenir aux Jardins, tout en étant sensible aux principes souhaités par l'association, et aux interventions précédentes des jardinier.e.s. Diverses idées sont mises en avant « il faudrait que les membres préparent des fiches pour indiquer aux autres ce qu'il faut faire » « il faudrait que tous les membres viennent aux réunions de coordination » « il faudrait tenir un journal partagé des activités aux Jardins » « il faudrait une permanence aux Jardins chaque samedi matin » mais personne ne se propose pour porter ces propositions. Avoir une personne rémunérée dont c'est le rôle d'assurer ces fonctions pourrait soulager les membres du Comité et redynamiser l'association. Il est reconnu qu'il le risque existe que cela démotive les membres de l'association. Sont aussi mentionnées les difficultés qui peuvent survenir de la coexistence d'une personne rémunérée et des bénévoles au sein d'une association, et les craintes d'avoir une personne « externe » aux jardins pour jouer le rôle de coordination et de facilitateur de l'engagement actif de nouveaux membres. Deux personnes ont des sentiments mitigés par rapport à cette idée, et une est plutôt contre mais n'a pas d'autre proposition pour dynamiser l'association. La majorité des personnes présentes sont toutefois en faveur de tenter l'expérience, à condition de déterminer très précisément le cahier des charges de l'animateur/horticulteur et de veiller au choix d'une personne qui verrait son rôle comme celui de faciliter la participation, la coordination et la concertation, et pas comme un « directeur des travaux ».

Vu la richesse de la discussion et les nombreux points qui ont émergé, il est décidé de consacrer une partie de la prochaine réunion de coordination (9 mai) aux questions de communication, de participation et d'organisation, et d'intégration de nouveaux membres, ainsi que le rôle du Comité.

🌱🌱 La séance est levée à 20h30 et a été suivi d'un apéritif préparé par Isabelle 🌱🌱